

Réf: Dossier 160645

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « PROCESSUS ORENGA »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
QUARTIER GBAGBA DERRIERE LA MAIRIE LOT: 1343, ILOT:  
118, Lot 1343, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROCESSUS ORENGA »

Objet : TRANSPORT PRIVE, PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, PRESTATION DE DIVERS SERVICES Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
QUARTIER GBAGBA DERRIERE LA MAIRIE LOT: 1343, ILOT:  
118, Lot 1343, Ilot 118

Dirigeant(s) M AGNERO GHISLAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06624 du 15/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43884/GTCA/RC/2023 du 15/06/2023

